

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Engage-e-s-pour-les-droits-des-femmes>



école & société

Engagé-e-s pour les droits des femmes

- Société - Égalité femmes-hommes -

Date de mise en ligne : mardi 6 mars 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Depuis plus d'un siècle, le 8 mars est la journée internationale du droit des femmes.

L'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans la loi dans l'immense majorité des pays du globe, pourtant l'égalité réelle des droits avance péniblement.

Les préjugés, le sexisme, les discours inégalitaires patriarcaux et religieux, l'enfermement dans des rôles sociaux sont malheureusement des réalités.

En France, les femmes demeurent les premières victimes des violences conjugales et sexistes : il y a eu 62 000 tentatives de viol en 2015, dont seulement 14% ont donné lieu à une plainte. En 2014, le revenu salarial des femmes était inférieur de 24 % à celui des hommes. Les femmes subissent davantage les contraintes des enfants au niveau professionnel : seules 72 % des mères de famille ont un travail, contre 85 % des pères, et parmi ces dernières, un tiers (33 %) travaille à temps partiel, contre seulement 4 % des pères en moyenne, etc.

Les consciences ont été réveillées par l'affaire Weinstein, qui a fait céder les digues d'une parole trop longtemps contenue.

En novembre 2017, l'égalité femmes/hommes a été déclarée « grande cause nationale » par le gouvernement.

Changer les mentalités pour aller vers une culture de l'égalité entre les sexes fait partie des missions du service public d'éducation : l'école de la République ne doit pas être un simple espace de transmission des « fondamentaux ». Ce travail d'émancipation est un marqueur de l'école laïque.

Lire l'interview de Pauline Hillier : [« Laïcité et féminisme sont soeurs »](#)

Pour le SE-Unsa, ce combat pour l'égalité entre les filles et les garçons est essentiel.